



MAIRIE DE GRAVIGNY

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Ce dossier contient les éléments suivants :

Informations : Mairie ; Ecole Primaire – Langevin Wallon ; Centre de Loisirs

Dossier d'inscription Restaurant scolaire

Mairie de GRAVIGNY

Affaires Scolaires :

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023 débuteront à partir du **28 mars 2022**

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- * Livret de famille
- * Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- * Pour les parents séparés, l'autorisation écrite du second parent

Restaurant scolaire :

Vous devez inscrire votre ou vos enfants au restaurant scolaire en complétant la fiche ci-jointe.
Vous trouverez également ci-joint le règlement du restaurant scolaire.

La Caisse des Ecoles propose des tarifs préférentiels selon le quotient relatif aux revenus.

Pour le calcul de votre quotient, vous devez fournir les pièces suivantes :

- * votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus de 2020)
- * des 2 avis d'imposition 2021 pour les personnes en concubinage
- * du justificatif de versement des prestations familiales de moins de 3 mois, délivré par votre caisse (indispensable, vous pouvez l'obtenir à la borne de la CAF, ou par internet avec vos codes CAF)
- * d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Tableau des tarifs

Catégorie	Quotient Familial	Prix du repas 2022	Plafond de l'avantage
AB	Moins de 300 €	1,72 €	
C	De 301 € à 600 €	3,14 €	Quotient ≤ 450 €
D	De 601 € à 850 €	3,60 €	Quotient ≤ 725 €
E	Supérieur à 851 €	4,11 €	Quotient ≤ 1 000 €
H	Hors commune	4,21 €	

Les repas commandés seront facturés mensuellement. **Les commandes de repas sont faites tous les jeudis matin pour tous les jours de la semaine suivante, dans la situation où votre enfant mange tous les jours de l'année, les commandes sont faites systématiquement. Par contre, si votre enfant mange occasionnellement au restaurant scolaire, vous devez impérativement commander les repas au plus tard le mercredi de la semaine précédente. De même, pour toutes décommandes de repas prévenir la mairie avant le jeudi au 02.32.39.85.20 ou par mail affscol@ville-gravigny.fr**

Plusieurs possibilités pour le paiement :

* soit en espèces ou par chèque, auprès du régisseur de recette lors de ses permanences, après réception de la facture reçue par courrier ou par mail. Les permanences sont indiquées sur la facture reçue

* soit par carte bancaire via le site internet mesfacturesonline.fr

Ecole Primaire – Paul LANGEVIN et Henri WALLON (de la Petite Section au CM2)

Vous devez valider l'inscription auprès de la directrice, Madame Bertrand Béatrice reçoit sur rendez-vous.

Coordonnées de l'école :

95 Avenue Aristide Briand – 27930 GRAVIGNY
02.32.33.16.29

Vous devez vous munir des documents suivants :

- * attestation d'inscription mairie
- * carnet de santé
- * livret de famille
- * n° de sécurité sociale où est rattaché l'enfant
- * pour les parents séparés l'autorisation écrite du second parent

HORAIRES

Lundi	8h30	11h45	13h45	16h30
Mardi	8h30	11h45	13h45	16h30
Jeudi	8h30	11h45	13h45	16h30
Vendredi	8h30	11h45	13h45	16h30

Centre de Loisirs (Association pour les Loisirs Educatifs de Gravigny)

Le centre de loisirs propose l'accueil péri-scolaire (7h15 à 18h30), les mercredis et les vacances scolaires.

Coordonnées du centre :

730 rue Marcel Pagnol – 27930 GRAVIGNY

02.32.33.67.15